

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de Cerelles se réunira

JEUDI 25 AOUT 2022 à 18h30 à la Mairie



Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 30 juin 2022
2. Révision tarifs des services périscolaires
3. Règlement intérieur salle Cersilla
4. Projet acquisition de la propriété immobilière située sur parcelles N°B105 et N°B1134
5. Modification Commissions thématiques en Communauté de communes
6. Organisation pause méridienne : passage en self
7. Informations de Maire

Le Maire,

Guy POULLE